

# L'ALLIANCE

*des maisons d'hébergement de 2e étape  
pour femmes et enfants victimes de violence conjugale*

---

## MÉMOIRE PRÉ-BUDGETAIRE FEVRIER 2021

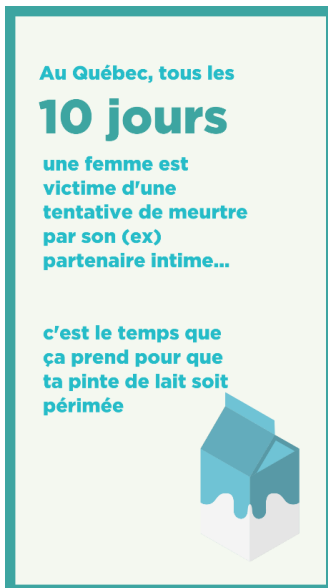
*Rédigé par Gaëlle Fedida, PhD*

*Coordonnatrice aux dossiers politiques*

---

## Synthèse des revendications de l'Alliance MH2

1. Le gouvernement québécois respecte ses engagements internationaux et procède à l'**Analyse différenciée selon les sexes** de toutes les lois et règlements envisagés, et les publie de manière transparente.
2. Le MAMH attribue **106 unités** de logement social pour offrir des services d'hébergement MH2.
3. Le MSSS s'engage à provisionner **6,5 millions \$ récurrents** pour offrir des services spécialisés en violence conjugale postséparation lorsque les MH2 ouvrent.
4. Le gouvernement du Québec déploie les 3,7 milliards \$ transférés par le gouvernement Fédéral pour construire massivement de nouveaux **logements sociaux dédiés aux femmes**.
5. L'appareil judiciaire est financé à hauteur des ambitions réformatrices des **recommandations** des comités d'experts et du Comité d'examen des décès liés à la violence conjugale du bureau du Coroner . Spécifiquement et de façon urgente le gouvernement bonifie le financement des **services d'échanges de garde supervisés** de 5,3 M\$ pour répondre aux besoins immédiats.



L'Alliance des maisons d'hébergement de 2<sup>e</sup> étape pour femmes et enfants victimes de violence conjugale compte 26 maisons membres, dont l'objectif principal est la **prévention de l'homicide conjugal**. Elles offrent des services spécialisés en **violence conjugale postséparation** aux 8% de femmes dont le conjoint présente un fort indice de dangerosité au sortir des hébergements d'urgence, soit environ 500 femmes par année, et leurs enfants. Les MH2 opèrent sur le parc de logements sociaux sous convention avec la Société d'Habitation du Québec, et les services psychosociaux sont financés par le MSSS. L'Alliance représente 80% du parc des MH2 au Québec, et est la seule association provinciale canadienne spécialisée dans ces services.

En préambule sur les enjeux nous réitérons notre demande de longue date que le gouvernement du Québec respecte ses engagements internationaux, procède systématiquement à une **Analyse Différenciée selon les Sexes (ADS+)** de toutes les lois et règlements, et publie ces analyses en toute transparence. C'est LA mesure structurante sur le chemin de l'égalité entre les hommes et les femmes, et de nombreux écueils que vivent les victimes de violence conjugale seraient compris au travers d'une analyse adéquate.

## 1. Investir dans le logement social

### Où sont les milliards fédéraux pour les québécoises ?

---

#### a. 106 Unités MH2 en attente d'approbation depuis 18 mois

Le gouvernement québécois reconnaît depuis août 2018 le travail des maisons de 2<sup>e</sup> étape en prévention de la violence conjugale postséparation et de l'homicide conjugal. Les mesures 18 et 19 du plan d'action prévoient de développer le réseau des MH2. Dès juin 2019 des groupes de femmes se sont mobilisés dans plusieurs régions pour déposer des lettres d'intentions au Secrétariat à la condition féminine, à la Société d'Habitation du Québec, et au Ministère de la Santé et des Services Sociaux. Bien que les CISSS et CIUSSS concernés soutiennent les projets, bien conscients des trous de service actuels, ces lettres n'ont jamais reçu de réponses malgré les nombreuses relances de l'Alliance et de ses membres.

Rappelons que le Québec présente un déficit majeur de lits pour l'hébergement des femmes par rapport aux autres provinces, avec un lit pour 7,300 habitants alors que la moyenne des autres provinces s'élève à 1 lit pour 5100 habitants, et la médiane canadienne à un lit pour 3800 habitants.

**Refuges pour femmes par population par province, synthèse comparative<sup>1</sup>** (extrait rapport annuel Alliance MH2 2019)

Province	nbr lits	population	ratio lit/pop
N&F	136	519,716	3,821
Nova Scotia	224	923,598	4,123
New Brunswick	230	747,101	3,248
PEI	45	142,907	3,175
<b>Québec</b>	<b>1,118</b>	<b>8,164,361</b>	<b>7,302</b>
Ontario	2,291	13,448,494	5,870
Manitoba	387	1,278,365	3,303
Saskatchewan	301	1,098,352	3,649
Alberta	1,032	4,067,175	3,941
BC	994	4,648,055	4,676
<b>CANADA</b>	<b>6,873</b>	<b>35,151,728</b>	<b>5,114 moyenne</b> <b>3,821 médiane</b>

A ce jour, l'Alliance travaille sur 14 développements de MH2, pour un total de 142 nouvelles unités d'hébergement. Fin janvier le Ministère des affaires municipales et de l'Habitation a enfin annoncé le feu vert pour les plus anciens projets (Laval en attente depuis 11 ans ! Gatineau depuis 6 ans !). Il reste donc 106 unités à approuver.

**Où sont les milliards fédéraux pour les québécoises ?**

---

<sup>1</sup> Selon données du recensement Statistique Canada 2016

Il est crucial ici de mentionner à nouveau la situation des **femmes sans statut migratoire**, ou à statuts précaires, qui n'ont pas accès aux programmes sociaux. Les MH2 se trouvent à opérer en déficit pour ces services spécialisés auprès des femmes les plus vulnérables dont leur mission commande l'admission.

En terminant faisons le triste rappel qu'à ce jour au Québec il n'y a **qu'une seule unité adaptée** pour héberger une femme, ou un enfant, vivant avec un handicap, risque aggravant en violence conjugale. L'Alliance demande instamment au gouvernement d'investir massivement sur les couts de construction afin d'adapter les bâtiments et les services auprès de cette clientèle selon leurs droits de citoyennes et leur garantir un accès égal aux ressources d'aide.

### **b. Des HLM pour les femmes**

Le dispositif unique du Québec qui priorise les victimes de violence conjugale dans l'obtention des logements fonctionne correctement... lorsqu'il y a des logements vacants ! Il est nécessaire que le Québec se dote de cibles claires pour le logement social des femmes, puisqu'il a refusé de s'engager sur les cibles de la Stratégie Nationale Logement fédérale qui prévoyait 25% des unités pour les femmes, et 7000 nouvelles places d'hébergement pour femmes. Il est déplorable que le Québec n'estime pas ces « quotas » nécessaires. L'Alliance poursuivra la veille sur les engagements financiers spécifiques du MAMH dans des projets d'habitation sociale pour femmes. L'accès à un logement est fondamental pour garantir la réintégration sociale des femmes et des enfants qui ont vécu de la violence.

## **2. Assurer les services en MH2 - Besoin de cohérence gouvernementale**

---

La saga de la construction du CHUM qui est dans toutes les mémoires, a duré plus de 5 ans, et le gouvernement avait bel et bien anticipé le cout des équipes médicales à déployer dès l'ouverture du bâtiment, dans une prévision budgétaire pluriannuelle.

De la même façon le MSSS doit prévoir la **somme récurrente de 6,5 millions \$** pour assurer les services adéquats dans les futures maisons d'ici les 3 prochaines années budgétaires. Le cadre financier sectoriel des services en MH2 est enfin adopté après 2 ans de délais et 6 mois de négociation, le gouvernement doit assurer une certaine cohérence de son action, enfin tout simplement .... « les bottines doivent suivre les babines ».

***La violence conjugale postséparation ne dépend pas du code postal !***

### 3. Fonds d'urgence COVID fédéraux – « ce qui ne souffre aucun retard »

---

N'ayant reçu aucune somme provinciale allouée à l'urgence COVID, les MH2 québécoises apprécient les investissements fédéraux pour les maisons de femmes. Le Larousse définit l'urgence comme « Caractère de ce qui est urgent, de ce qui ne souffre aucun retard ». Pour les maisons québécoises les sommes fédérales annoncées début avril ont été perçues en aout, celles d'octobre le seront éventuellement fin février (nous osons espérer), soit plus de 4 mois de retard par rapport à nos collègues des autres provinces, pour des dépenses urgentes engagées par les maisons pour adapter leurs services aux impératifs sanitaires. La procédure de négociation intergouvernementale est totalement inadaptée aux circonstances exceptionnelles que nous vivons. Peut on envisager une procédure de négociation accélérée lorsqu'il s'agit de fonds d'urgence ? Peut on s'assurer que les maisons québécoises n'auront pas un fardeau plus lourd de gestion et reddition de comptes que nos consoeurs des autres provinces ?

*Les québécoises sont-elles des citoyennes de seconde zone ?*

### 4. La mise en œuvre rapide des recommandations des experts

---

En dernier lieu l'Alliance salue ici encore le travail colossal fait par le Comité d'experts sur l'accompagnement des victimes dans le système judiciaire et le Comité d'examen des décès liés à la violence conjugale du bureau du Coroner. Nous demandons instamment que le gouvernement provisionne les sommes suffisantes pour le déploiement des recommandations des experts en violence conjugale et agressions sexuelles, celles du Comité d'examen des décès liés à la violence conjugale du bureau du Coroner, ainsi que celles de la Commission Laurent à venir sur la révision et l'ajustement des services de la Direction de la Protection de la Jeunesse à la réalité terrain.

En urgence dès cette année l'Alliance demande le **déploiement de services d'échanges de garde supervisés** accessibles à toutes, dans l'ensemble des régions. Cette mesure a été évaluée à un **budget supplémentaire de 5,3M\$ annuels** par nos collègues du Regroupement des maisons d'hébergement pour femmes.

L'Alliance s'attend également à ce que soient rapidement déployés les services d'accompagnement pour les victimes dans les procédures judiciaires, ainsi que le plan de formation des personnels policiers et juridiques. D'ores et déjà nous anticipons que **l'enveloppe de 50 M\$** attachée aux recommandations du Comité d'experts sera **insuffisante** pour l'ampleur des réformes nécessaires.

En terminant l'Alliance supporte l'ensemble des recommandations déposées par notre **Table Provinciale des Regroupements d'organismes communautaires et bénévoles** (TRPOCB), la concertation féministe du **Groupe des 13** (G13) et nos collègues du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale.

**TANT QU'IL Y AURA DE LA VIOLENCE CONJUGALE L'ÉGALITÉ NE SERA PAS ATTEINTE !**